

SUIVI-EVALUATION DU SERVICE COMMUNAL D'EAU POTABLE

EXPERIENCE DE LA COMMUNE DE GORGADJI, REGION DU SAHEL, BURKINA FASO

Décembre 2016

Supporting water sanitation
and hygiene services for life



Contexte



Le Burkina Faso à travers sa DGRE a développé et mis en œuvre, en 2007 un cadre élaboré de suivi évaluation du PNAEPA

Ambition: constituer le cadre national de suivi-évaluation du service public d'eau potable au Burkina Faso intégrant le milieu urbain et les milieux semi-urbain et ruraux

Résultat: Dispositif ne fournit qu'une appréciation limitée au niveau national, des performances des services publics d'eau potable en milieu rural et semi-urbain

Orientation 2013: Etudier la faisabilité d'un cadre de suivi-évaluation de la fonctionnalité du dispositif de gestion des ouvrages hydrauliques AEP en milieu rural et semi-urbain

IRC a mis en place et expérimenté un cadre de suivi-évaluation, conjointement avec la DREA-Sahel



OBJECTIF



Mesurer périodiquement les performances du service public d'eau potable dans la commune afin d'améliorer les décisions et actions des différentes parties prenantes

- ❖ Apprécier la conformité du dispositif communal de gestion du service
- ❖ Apprécier l'efficacité des actions conduites dans la commune
- ❖ Apprécier les performances des services délivrés
- ❖ Améliorer les réflexions, concertations, décisions



Stratégie de collecte de données et d'appui aux AUE

Elle est basée sur des structures pérennes de la commune (TC, CCEA, AUE)

❖ Les instances de collecte

- ✓ Rencontres mensuelles entre le technicien communal et les maintenanciers
- ✓ Rencontres trimestrielles entre les BE-AUE et les gestionnaires
- ✓ Assemblées générales des AUE

❖ Stratégie d'appui

- ✓ Une prise de contact avec le BE AUE
- ✓ Préparation de la rencontre BE et gestionnaires (Présenter les fiches et convenir de la date de la Rencontre BE et Gestionnaires)
- ✓ Participation à la rencontre BE et gestionnaires (+ convenir de la date de l'assemblée générale)
- ✓ Participation à l'assemblée générale

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE GORGADJI

Région du Sahel - Province du Séno

Superficie: Environ 1.000 Km²

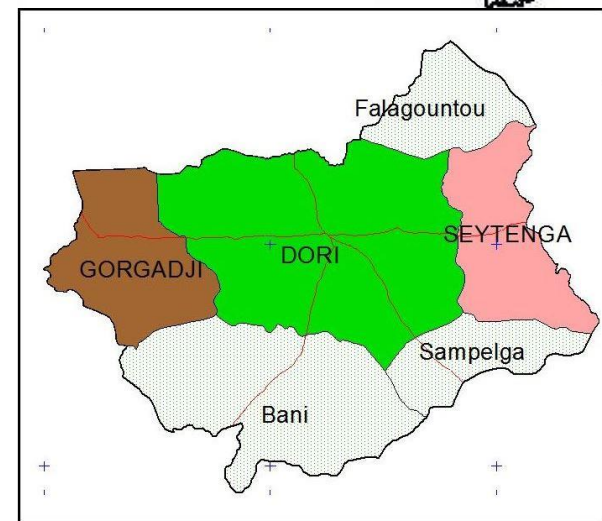
Nombre de villages: 16

Population 2014 : 37.000 soit une densité moyenne de 37 habitants au Km²

Sources d'approvisionnement en eau potable:

- ✓ 147 Forages équipés de Pompe à motricité humaine (**PMH**)
- ✓ Adduction d'eau potable simplifiée avec 5 bornes fontaines
- ✓ Poste d'eau autonome (PEA)

Taux d'accès à l'eau potable: 44,3%



RESULTATS

- **Meilleure connaissance de l'étendue du parc par les autorités:** sur les 147 PMH, 131 étaient fonctionnelle, 5 en panne et 11 abandonnées.
- **Amélioration de fonctionnalité des ouvrages:** la durée moyenne des pannes de 8 à 2 jours.
- **Appréciation de la qualité de l'eau par les usagers** (Eau rougeâtre, blanchâtre, présence de débris ou d'organismes vivants : 5 cas ont été répertoriés)
- **Instauration du prix de l'eau** (mis à contribution des conseillers municipaux pour la sensibilisation des populations)
- **Harmonisation des modalités d'accès à l'eau** au sein d'un même village (Taux et fréquence initialement variables)

RESULTATS

- ❑ **Ouverture et utilisation des comptes** d'épargne pour les recettes perçues aux points d'eau → réductions des détournements et amélioration des performances financières des AUE.
- ❑ **Comptes rendus d'exercice:** Tous les 6 mois → l'association et
Chaque année → Population
- ❑ **Paiement de la redevance des PMH**, garantissant l'entretien préventif semestriel des ouvrages (de 0 à 60% après une année de suivi)
- ❑ **Connaître la satisfaction des usagers** par rapport au service: 70% sont satisfaits de la quantité d'eau mais 20% trouvent qu'ils vont trop loin pour avoir l'eau

Utilisation des résultats

- Bilan du plan d'actions AEPA
- Mise en discussions des résultats
- Elaboration du plan d'actions AEPA de l'année suivante



Facteurs de réussite

- La perspicacité du maire
- Le dynamisme des membres CCEA
- La disponibilité du DR/EAHA
- L'existence d'un PTF qui a pris en charge le suivi

Facteurs ayant constitué un frein

- L'entêtement de certains élus locaux
- Le faible fonctionnement des AUE
- Faible participation des populations aux AG

CE QUI A CHANGÉ!

- ✓ La prise de conscience de l'importance de la gestion dans la durabilité du service d'eau par les acteurs locaux
- ✓ Une meilleure connaissance des problèmes de commune par les membres CCEA et l'exécutif communal
- ✓ Un plan d'action permettant d'articuler le travail du TC /CCEA et de coordonner les interventions des partenaires
- ✓ Un rapprochement des élus des structures de gestion à la base



Coûts annuels du suivi (coûts directs)

| RUBRIQUES | Coûts | | | |
|---|------------------|-------------|----------------|--------------|
| | FCFA | US\$ | US\$ / Village | US\$ / Hbts |
| Formation des membres CCEA sur le suivi évaluation | 45 000 | 73 | 5 | 0,002 |
| Tournée d'information des AUE | 97 300 | 157 | 10 | 0,004 |
| Organisation des sorties des CCEA pour l'organisation des rencontres trimestrielles | 389 200 | 627 | 39 | 0,017 |
| Organisation des sorties des CCEA pour l'organisation des AG | 194 600 | 314 | 20 | 0,008 |
| Impression des PV des réunions | 40 000 | 64 | 4 | 0,002 |
| Impression des fiches de collecte | 3 840 | 6 | 0 | 0,0002 |
| Ateliers de bilan - planification 2015 | 696 900 | 1123 | 70 | 0,030 |
| Atelier de bilan à mi-parcours plan d'action 2015 | 560 050 | 902 | 56 | 0,024 |
| Total | 2 026 890 | 3266 | 204 | 0,088 |

Conclusion

- ❖ Pour pérenniser les acquis après une intervention, le suivi des performances est nécessaire. Ceci permet aux communes de savoir quels sont les enjeux et de pouvoir s'y investir en conséquence
- ❖ Le suivi a un coût; et donc, une stratégie de financement spécifique pour le suivi et le soutien est nécessaire

RECOMMANDATIONS:



Dispositif minimal pour la mise en œuvre du suivi-évaluation des services d'eau potable

- Un technicien communal AEPA
- Commission communale Eau et Assainissement
- Des ressources financières

Mise en place d'une stratégie de financement

- Améliorer le taux de recouvrement de la redevance par le suivi des AUE
- Mettre à disposition, 40% de la redevance pour le suivi des AUE par la commission Communale Eau et Assainissement
- Coupler la restitution des résultats du suivi avec les sessions du conseil communal



MERCI DE VOTRE ATTENTION



IRC